

BARÈME D'HONORAIRES

Rukman's Immo · 9 rue Fernand David, 74160 Saint-Julien-en-Genevois · CPI N°74012021 000 000 035

TRANSACTION

MAXIMUM TTC · À LA CHARGE DU VENDEUR, SAUF MENTION CONTRAIRE

BIEN À USAGE D'HABITATION

Jusqu'à 150 000 €	Forfait 9 000 €
De 150 001 € à 400 000 €	6 %
De 400 001 € à 700 000 €	5,5 %
De 700 001 € à 1 000 000 €	5 %
De 1 000 001 € à 1 500 000 €	4,5 %
Au-delà de 1 500 000 €	4 %

AUTRES BIENS & PRESTATIONS

Garage, parking, stationnement	Forfait 2 500 €
Terrain à bâtir	10 % jusqu'à 400 000 € 7 % au-delà
Mandat de recherche	CHARGE ACQUÉREUR 5 %

* TVA 20 % incluse. ** Non-cumul : l'application des honoraires d'une tranche est exclusive des autres tranches.

LOCATION

MAXIMUM TTC · USAGE D'HABITATION

PRESTATION	CHARGE BAILLEUR	CHARGE LOCATAIRE
Visites, constitution de dossiers & rédaction du bail	12 € /m ² · très tendue	12 € /m ² · très tendue
	10€ /m ² · tendue	10€ /m ² · tendue
	8 € /m ² · hors zone	8 € /m ² · hors zone
État des lieux d'entrée et de sortie	3 € /m ²	3 € /m ²

*** Plafonds légaux par zone (décret n° 2014-890) ; la part locataire ne peut excéder celle du bailleur ni le plafond applicable

TARIF EN VIGUEUR AU 1ER AVRIL 2026